



1 place du château  
81330 LACAZE

## Compte rendu de l'assemblée générale du jeudi 9.8.2018

Le jeudi 9 août 2018, à partir de 15 heures, dans l'amphithéâtre du château de Lacaze s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association des **Amis du Château de Lacaze en Hautes Terres d'Oc** destinée à statuer sur l'exercice de l'année 2017.

Elle a été convoquée sur l'ordre du jour suivant:

- Introduction
- Rapports d'activité et financier 2017
- Renouvellement d'administrateurs
- Questions diverses
- Vote des résolutions
- Ce qui s'est passé en 2018
- Intervention de Monsieur Le Maire
- Conclusion

La feuille de présence a permis de constater que le quorum était atteint et que l'assemblée pouvait valablement délibérer.

Dans l'introduction le président a rappelé le regroupement des 2 associations ACL et AdHoc validé en juin 2017 par les AGE de chacune des associations pour approuver ce regroupement et par l'AGE constitutive de ACLHTO avec approbation du projet de fusion et des nouveaux statuts et date de prise d'effet au 1.1.2017.

La parole est donnée ensuite à Geneviève Calvet pour la présentation du rapport d'activités: voir pièces jointes.

Nathalie Ricard trésorière expose ensuite les comptes de résultat et le bilan joints aussi en annexes, ainsi qu'un inventaire consolidé des biens de l'association: voir pièces jointes

Notez que le déficit apparent doit être vu en tenant compte de dépenses engagées en 2016 et payées en 2017 de 2100 euros et d'une recette prévue non enregistrée de subvention de la mairie de 5000 euros versée en tout début 2018 et de la publication par l'association de 600 ouvrages de "René Prestat sculpteur paysan"

De plus la mairie tenant compte de nos activités n'a pas exigé le paiement intégral des redevances mensuelles prévues dans nos conventions d'objectif et de mise à disposition des locaux, ce qui a permis de faire une dotation à la Fondation de France, en vue de la restauration programmée de l'échauguette Nord d'un montant de 7000 euros.

Il est répondu à quelques questions diverses.

Pour le renouvellement des administrateurs prévu dans les statuts et le tirage au sort effectué lors du premier CA qui en juin 2017 a suivi la constituante et la désignation du bureau nous vous présentons un tableau par collège:

Premier collège des membres actifs:

Renouvelables: Françoise Beck, Cécile Milhau, Pierre-Jean Schnitzer

Les 3 se représentent et il n'est pas noté de candidature supplémentaire

Deuxième collège: associations:

Le comité des fêtes de Lacaze qui était représenté par Aurélie Chaudy qui n'est plus à Lacaze propose Sandrine Salvetat, présidente comme candidate avec pour suppléant Michel Viala de "las communes"

Aucun autre candidat ne se présente

Troisième collège: collectivités:

Jean Paul Loup représentant Fontrieu ne se représente pas et aucun autre candidat ne se présente

Vote des résolutions:

- Rapport moral : unanimité
- Rapport financier : unanimité
- Affectation du résultat : unanimité
- Quitus aux administrateurs : unanimité
- Administrateurs:

Premier collège: les 3 sortants sont reconduits à l'unanimité

Deuxième collège : Sandrine Salvetat est nommée à l'unanimité

Troisième collège: le poste de Jean Paul Loup reste vacant

Il est précisé qu'en cours d'année des administrateurs peuvent se présenter en tant qu'administrateurs stagiaires. Ils participent aux différents conseils et actions de l'association sans voix délibérative et peuvent être présentés à l'AG suivante pour être nommés.

Il est rappelé que les salles du château peuvent être louées: voir affiche et tarifs et que l'association est reconnue d'utilité publique et qu'à ce titre il peut recevoir des dons bénéficiant d'exonérations fiscales suivant les règles en vigueur.

La parole est passée au Maire de Lacaze :

Outre ses remerciements aux nombreux participants toujours fidèles lors de cette assemblée, le maire s'est félicité de notre collaboration au terme des deux conventions qui lient nos deux structures. Précision est faite que, compte-tenu que les ACL ont versé une dotation de 7000€ à la Fondation du Patrimoine, le conseil municipal a décidé de ne pas réclamer le paiement du solde normalement dû afin de favoriser le développement de nos activités. Il a remercié les bénévoles qui permettent ces réalisations mais a souligné leur nombre très limité et nous a encouragé à une plus grande mobilisation en cours d'année.

Par ailleurs Monsieur le maire a fait part de l'accession du village de Lacaze au label de Petite Cité de Caractère. L'inauguration de cette appellation aura lieu le 28 ou le 29 septembre prochains.

Une question a ensuite été posée concerne la mise en valeur des œuvres de René Prestat, en particulier dans le château et en particulier les 4 saisons.

René Prestat a été invité à notre dernier conseil d'administration du samedi 4 août et nous a exposé sa déception de voir certaines œuvres non exposées de façon permanente et le souhait de voir les 4 saisons (prêtées par convention pour 30 ans à notre association en 2015) regagner l'Aube.

Certaines solutions ont été proposées en fonction de projets à venir et il a été convenu de préparer un avenant à la convention en cours pour permettre un prêt à certaines collectivités ou associations de l'Aube. Cet avenant sera discuté la semaine prochaine entre René et Marie-Thérèse Prestat, la mairie et notre association.

René Prestat a pris la parole et a exposé à l'assemblée sa façon de voir les choses.

En conclusion le président remercie l'assemblée de son attention.

Il remercie la mairie et ses services techniques qui apportent leur aide à chaque manifestation

Il remercie tous les bénévoles qui préparent (affiches, contrats, diffusion des informations..), installent, désinstallent et nettoient avant, pendant et après les manifestations.

Soyez toujours plus nombreux à nous apporter vos idées pour de futures manifestations (expositions, concerts, pièces de théâtre, conférences, projections...), à nous faire connaître au travers de vos réseaux sociaux, à faire vivre cette "Agora des Hautes Terres d'Oc" et à faire mieux connaître Lacaze.

Il rappelle enfin que dans l'entrée sont en vente nos livres et publications, des cartes postales textiles, des cartes postales, des Tshirts .....

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole l'assemblée est close et le président invite les membres de l'association à assister au concert à 17h30 du trio Héméra dans l'église de Lacaze (gratuit pour les membres) et à l'apéritif dans la salle du château et au repas sous chapiteau qui suivront.

-----